



Acte d'engagement

Marché de maîtrise d'oeuvre

Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un bâtiment recevant une crèche

Numéro de Marché : 2017CRECHE

Date limite de réception des offres :

25/08/2017 à 12:00



Le présent marché est passé en vertu des dispositions des articles 66, 67 et 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, régissant l'appel d'offres ouvert.

Article 1 – Contacts

Autorité compétente pour signer le marché : Le Maire, Jean DELALANDRE

Personne désignée pour renseigner les bénéficiaires des nantissements (article 130 du décret relatif aux marchés publics) : Le Maire, Jean DELALANDRE

Comptable assignataire des paiements : Mme La Comptable Publique

Téléphone : 02.35.37.50.62
Adresse : 250 Rue Jules FERRY
76480 DUCLAIR

Article 2 – Contractant

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

- Je suis le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- Je suis le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- Je suis le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

- La société désignée ci-dessus est le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe

- La société désignée ci-dessus est le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- La société désignée ci-dessus est le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

Désigné dans le marché, sous le nom " titulaire " ;

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières (CCP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés publics dans un délai de 10 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire du marché.
- M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Article 2.1 – Délais d'établissement des documents d'études

Le délai d'établissement des études est fixé par le maître d'ouvrage dans le CCP.

Article 2.2 – Délais d'établissement des documents d'exécution

-jours calendaires pour l'établissement du dossier des ouvrages exécutés

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé dans le CCP.

Article 3 – Représentation du maître d'oeuvre

Pour exercer le contrôle général des travaux (dans le cadre de l'élément DET), des visites de chantier ont lieu à la diligence du maître d'oeuvre ou sur demande du maître de l'ouvrage.

En cas d'empêchement pour ces visites :

je serai représenté(e) par :

M. (Mme)

M. (Mme)

dûment habilité(s) pour prendre toutes décisions en mon nom.

le groupement sera représenté par :

M. (Mme)

dûment habilités, par les membres du groupement, pour prendre toutes décisions en notre nom.

Article 4 – Prix (à compléter par le candidat)

Article 4.1 – Conditions générales de l'offre de prix

L'offre :

-est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois "mo études", mois d'établissement des prix du marché fixé dans le CCP.

-comprend les éléments de mission de maîtrise d'oeuvre définis à l'article Définition des prestations du CCP

-résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération et du coût prévisionnel des travaux, établi dans les conditions prévues dans le CCP.

Article 4.2 – Forfait provisoire de rémunération

- Taux de rémunération t.%
- Enveloppe financière des travaux 333 300.00 euros HT (en chiffres)

Les prestations sont rémunérées par application d'un prix global forfaitaire égal à :

- montant hors T.V.A euros (en chiffres)
- TVA au taux de 20 %
- montant T.V.A. incluse euros (en chiffres)
- (..... euros) (en lettres)

Missions et répartition des honoraires			Répartition par cotraitant							
Eléments de missions	Total sur honoraire %	Total global H.T.	Part de		Part de		Part de		Part de	
			%	Euro H.T.	%	Euro H.T.	%	Euro H.T.	%	Euro H.T.
ESQ										
APS										
APD										
PRO										
ACT										
EXE										
SYN										
DET										
OPC										
AOR										
TOTAL	100%									

Article 5 – Sous-traitance

Les annexes n°..... à cet acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations qu'il est envisagé de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- montant hors taxes euros (en chiffres)
- T.V.A. au taux de %, soit euros (en chiffres)
- montant TTC euros (en chiffres)
- montant TTC euros (en chiffres)
- euros (en lettres)

Article 6 – Durée du marché

4

Acte d'engagement - Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un bâtiment recevant une crèche

Duclair.fr



PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 76480 DUCLAIR
T. 02 35 05 91 50 - contact@duclair.fr



Les prestations de maîtrise d'œuvre débutent à la date de notification du marché. Elles s'achèvent à l'expiration du délai de la garantie de parfait achèvement ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Dans cette hypothèse, l'achèvement de la mission intervient lors de la levée de la dernière réserve.

Article 7 – Paiement

En cas de paiement sur un seul compte, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Libellé du compte :

Domiciliation :

Adresse :

CODE IBAN :

Code BIC :

En cas de paiement sur plusieurs comptes, dupliquer et remplir l'annexe "en cas de réponse en groupement" autant de fois que nécessaire.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les paiements sont effectués en EUROS.

Article 8 – Avances

Conformément à l'article Avance du CCP le ou les candidats ci-avant désignés :

- o refusent de percevoir l'avance
- o acceptent de percevoir l'avance

Article 9 – Affirmation sur l'honneur

- J'affirme, sous peine de résiliation du marché à mes torts exclusifs, ne pas tomber
- J'affirme, sous peine de résiliation du marché à ses torts exclusifs, que la société/le groupement d'intérêt économique, pour lequel j'interviens, ne tombe pas
- Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché à nos torts exclusifs, ne pas tomber
- Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, à leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas

sous le coup des interdictions énumérées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus haut sont annexées à cet acte d'engagement.

Article 10 – Engagement du candidat

Fait en un seul original

A

le

Mention manuscrite "lu et approuvé"

Signature(s) du(des) candidat(s) (représentant(s) habilité(s) pour signer le marché)

Article 11 – Liste des annexes à l'acte d'engagement

- Annexe 1 - En cas de réponse en groupement
- Annexe 2 - En cas de sous-traitance
- Annexe 3 - Modèle de déclaration sur l'honneur

Article 12 - Acceptation du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A
le

Signature de l'autorité compétente en vertu de DELIBERATION DU 18 AVRIL 2014.



Article 13 - Date d'effet du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché » :

A,
le

Signature du titulaire

En cas d'envoi en LRAR :

Coller ci-dessous l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire



Cadre pour nantissement ou cession de créance : (1)

Formule d'origine

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- la totalité du marché (2)
- la partie des prestations évaluées à euros (en lettres)
- que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.
- la partie des prestations évaluées à euros (en lettres)
- et devant être exécutées par en qualité de :
 - cotraitant
 - soustraitant

A ,
le (3)

Signature,

(1) A remplir par le pouvoir adjudicateur en original sur une photocopie.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Date et signature originales.

Annotations ultérieures éventuelles

Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct. Cette partie non sous-traitée est au maximum de euros TTC.



ANNEXE 1 - En cas de réponse en Groupement

Acheteur : Mairie de Duclair
Place du Général de Gaulle
76480 Duclair
02.35.05.91.50

Cotraitant n°.... (A reproduire pour chacun des cotraitants)

Désignation du cotraitant :

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société :

.....

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

En tant que membre du groupement conjoint

En tant que membre du groupement solidaire

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières (CCP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés publics dans un délai de 10 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire du marché.
- M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

Paiement

Les prestations décrites à l'annexe mission et répartition des honoraires sont payées sur le compte du mandataire solidaire

Les prestations décrites à l'annexe mission et répartition des honoraires sont payées directement sur le compte suivant

Libellé du compte :

Domiciliation :

Adresse :

CODE IBAN :

Code BIC :

ANNEXE 2 - En cas de sous-traitance : Demande d'acceptation d'un sous-traitant (1)

Acheteur : Mairie de Duclair
Place du Général de Gaulle
76480 Duclair
02.35.05.91.50

Sous-traitant n°.... (A reproduire pour chacun des sous-traitants)

Titulaire :

1/ Désignation du sous-traitant :

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

2/ Description des prestations réalisées

Description des prestations réalisées	Montant HT

3/ Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Libellé du compte :

Domiciliation :

Adresse :

CODE IBAN :

Code BIC :

- modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :
- date (ou mois) d'établissement des prix :
- modalités de variation des prix :
- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :
- Personne habilitée a donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret relatif aux marchés publics : Le Maire, Jean DELALANDRE
- Comptable assignataire des paiements : Mme La Comptable Publique

ANNEXE 3 - Modèle de déclaration sur l'honneur

L'opérateur économique
déclare sur l'honneur être conforme aux dispositions prévues aux articles 46 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du
23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Fait à

le

